VEX'IN TRAIL **ASSOCIATION**

RÉGLEMENT:

Les courses du Trail des Balcons de la Seine sont organisées par Vexin Trail Association, avec l'aide des partenaires et environ 50 bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de l'événement et veillent à la sécurité des parcours.

PARCOURS:

Les tracés sont constitués de 95% de sentiers alternant plaines, forêts et point de vue sur la vallée de la Seine.

Empruntant les sentiers de la Réserve Naturelle Nationale des Côteaux de la Seine,

RAVITAILLEMENTS:

Un Ravitaillement solide/liquide au 15ème km pour le 35K

Un ravitaillement solide/liquide au 36ème km pour le 55k

un point d'eau au 47ème km pour le 55k

Un Ravitaillement solide/liquide à l'arrivée pour tous.

INSCRIPTIONS:

Le Trail des Balcons de la Seine ne peut être couru que par les catégories suivantes :

- Master, Séniors, Espoirs;
-Junior sur le 10K et le 15k;
-Cadet sur le 10k.

Les modalités d'inscription sont les suivantes :

site internet ADEORUN unique héberger de notre événement.

Les inscriptions sur place seront possibles mais dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions sont **limitées à 150** coureurs sur chacune des quatre courses.

Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué après l'événement.

En cas d'annulation minimum 24 heures avant l'événement et sur présentation d'un certificat médical attestant de l'incapacité soudaine à participer au Trail, nous effectuerons un remboursement total.

TARIFS:

10K / 300D+ : 10€

15K / 560D+ : 20€

35K / 900D+ : 30€

55K /1300D+ : 50€

Ultra Montée du Donjon : solo 35€

duo 55€/équipe

LOCALISATION:

Cour des Écuries du Château

95780 LA ROCHE GUYON

Le départ du 15K est fixé à 16h30 le samedi 17 mai 2025 et le dimanche 18 mai 2025 7h30 pour le 55k, 8h30 pour l'Ultra Montée du Donjon, 9h pour le 35K et 10h pour le 10k. Tous les départs de courses se feront depuis la cour des Écuries.

L'horaire des podiums et la remise des récompenses seront affichées au point informations.

DOSSARDS:

Le retrait des dossards se fait : dans la Cour des Écuries, sur le village partenaires,

Le samedi 17 mai 2025

de 15h00 à 16h15;

Le dimanche 18 mai 2025

de 6h30 à 9h45 pour le 15k.

tous les dossards seront a récupérer au maximum 15' avant votre départ de course.

ASSURANCES:

Responsabilité civile: Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès de la MAIF.
Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licences, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

LICENCES/PLAN DE PRÉVENTION SANTÉ (PPS):

Obligation pour les licenciés et non licenciés participants à une compétition de présenter leur licence ou un Plan de Prévention Santé datant de moins de trois mois.

Information importantes :
Au cours des épreuves tout coureurs sera « hors course » s'il ne respect pas volontairement le tracé du parcours ou s'il affiche un comportement déloyal ou dangereux.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents provoqués par une déficience physique immédiate ou future du coureur ainsi que tout vol pouvant survenir le jour de la course.

J'autorise les organisateurs à utiliser sur tout types de supports, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître sur cet événement course.
Règlement téléchargeable sur la page Facebook **@vexintrailassociation**